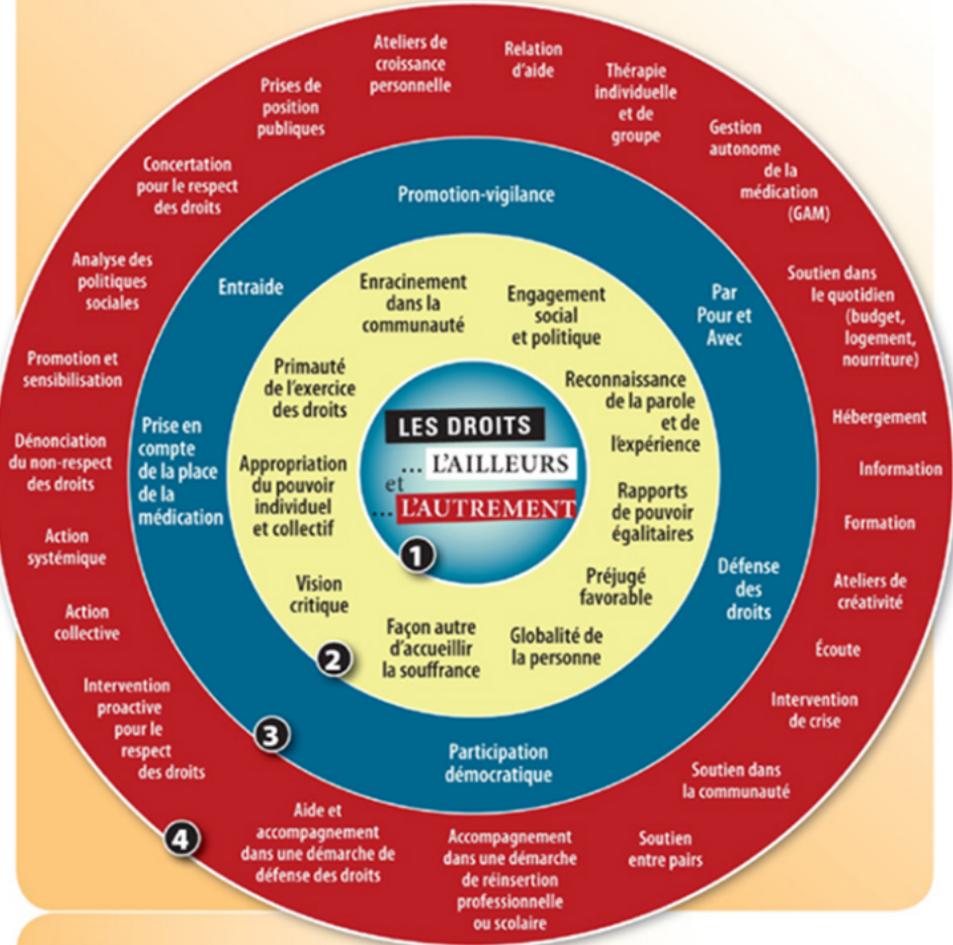


MOUVEMENT SOCIAL ALTERNATIF

en santé mentale



LÉGENDE

- 1 Les trois piliers du mouvement social alternatif en santé mentale
- 2 Les principes fondamentaux
- 3 Les grandes pratiques
- 4 Les actions et les activités (exemples)

POUR UN

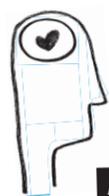
MOUVEMENT SOCIAL ALTERNATIF en santé mentale

L'Association des groupes d'intervention en défense des droits en santé mentale du Québec (AGIDD-SMQ) et le Regroupement des ressources alternatives en santé mentale du Québec (RRASMQ) réaffirment que :

« La défense des droits des personnes aux prises avec des problèmes de santé mentale constitue un des éléments de base de la philosophie et de l'approche alternatives... La sensibilisation, l'information, la promotion, la vigilance, l'aide et l'accompagnement font partie intégrante de l'ensemble des tâches que doivent se donner toutes les ressources alternatives quel que soit le type de ressource. » *

Conséquemment, dans le cadre de leur mission respective :

- 1** L'Association des groupes d'intervention en défense des droits en santé mentale du Québec (AGIDD-SMQ) et le Regroupement des ressources alternatives en santé mentale du Québec (RRASMQ) **s'engagent à militer** pour que les personnes qui vivent un problème de santé mentale soient d'abord et avant tout considérées comme des citoyens disposant des mêmes droits juridiques, politiques, économiques, sociaux et culturels et des mêmes libertés civiles que l'ensemble des citoyens québécois.
- 2** L'AGIDD-SMQ et le RRASMQ **s'engagent à unir** leurs efforts afin que la promotion-vigilance et le respect des droits constituent les assises de la planification, de l'organisation et de la dispensation des services publics, privés et communautaires qui s'adressent aux personnes qui vivent ou qui ont vécu un problème de santé mentale.
- 3** L'AGIDD-SMQ et le RRASMQ **affirment** qu'il est nécessaire de maintenir et de consolider l'alliance historique entre personnes usagères et intervenantes au sein des ressources alternatives, des groupes de promotion-vigilance et des groupes de promotion et de défense des droits en santé mentale. Cette alliance se concrétise à travers une philosophie commune, des liens privilégiés et des actions solidaires.
- 4** L'AGIDD-SMQ et le RRASMQ **s'engagent à militer** pour défendre et promouvoir les droits individuels et collectifs des personnes qui vivent ou ont vécu un problème de santé mentale et à **dénoncer** toutes les mesures gouvernementales, les pratiques et les situations susceptibles de réduire, limiter ou entraver l'exercice libre et volontaire de ces droits.
- 5** L'AGIDD-SMQ et le RRASMQ **s'engagent à travailler conjointement** pour faire en sorte que la question des droits ne soit pas confinée au rang d'un programme parmi d'autres. La promotion, la vigilance et la défense des droits doivent jouir d'un « statut particulier » dans le domaine de la santé mentale. En effet, elles sont des fonctions sociales essentielles au processus démocratique de toute société.
- 6** L'AGIDD-SMQ et le RRASMQ **s'engagent à maintenir** une analyse et un discours critiques face à la psychiatrie et à la médicalisation des problèmes sociaux.
- 7** L'AGIDD-SMQ et le RRASMQ **s'engagent à promouvoir** auprès de leurs membres des pratiques visant la participation démocratique des personnes qui vivent ou ont vécu un problème de santé mentale aussi bien au sein des organismes que dans l'ensemble de la société civile.
- 8** L'AGIDD-SMQ et le RRASMQ **s'engagent à militer** afin que la démocratie et la solidarité citoyenne soient à la base de toute démarche orientée vers la recherche du bien commun dans une perspective d'égalité, de progrès et de justice sociale.



AGIDD-SMQ
ASSOCIATION DES GROUPES D'INTERVENTION
EN DÉFENSE DES DROITS EN SANTÉ MENTALE DU QUÉBEC



Regroupement
des ressources alternatives
en santé mentale
du Québec